



## Déclaration liminaire au CHSCTD-79

Niort, le 19 janvier 2021

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,

La FSU dénonce depuis plusieurs années les nombreuses réformes régressives dégradant la santé et les conditions de travail : suppression des CHSCT, des commissions de réformes, des CAPA, de la visite d'aptitudes à l'entrée dans la fonction publique, les visites médicales, le manque de recrutement de médecin de prévention, ...

Le virus tue en France plusieurs centaines de personnes par jour :

- quel est le calendrier de vaccination des personnels de l'Éducation Nationale notamment ceux en contact avec les élèves, sont-ils désignés comme prioritaires ?
- quelle est la stratégie concernant la politique de test à grande échelle ?
- quelles perspectives concernant le fonctionnement hybride des lycées ? qu'en est-il pour les collèges et les écoles ?

À tout cela et à bien d'autres questionnements, des réponses vagues de la part du ministre, alors que dans le même temps le directeur général de la santé, le président du conseil scientifique, les médecins alertent sur les particularités du variant britannique du virus covid19 qui circule de plus en plus et que les pays voisins ferment leurs écoles. Le département des Deux Sèvres n'est pas épargné par cette nouvelle vague épidémique, le taux d'incidence ne fait que croître, les hôpitaux constatent un afflux de patients important ces derniers jours.

Le constat est sans appel, l'application du protocole sanitaire établi par le ministère est bien souvent disparate et en inadéquation avec la réalité du terrain sur de nombreux points, cela induit des conflits éthiques et du stress chez les personnels soucieux d'appliquer la réglementation et de préserver leur santé et celle des élèves.

Les personnels ont besoin de visibilité sur leurs conditions de travail pour effectuer des programmations pédagogiques afin de structurer au mieux les apprentissages des élèves. Ils attendent des mesures spécifiques dans leurs établissements, mais force est de constater que dans l'Éducation Nationale rien n'est anticipé sinon un immobilisme forcené, un attentisme coupable.

Cette pandémie montre également le manque de personnels pour assurer en totalité l'hygiène prévue par le protocole sanitaire dans les établissements, mais aussi un nombre insuffisant d'enseignants pour travailler en effectif réduit. En outre, la FSU demande la mise en place d'une véritable politique de santé avec un renforcement des équipes pluri professionnelles au sein des établissements (infirmier, médecin, assistante sociale, psychologue). Cette gestion de la pandémie erratique et sans moyens supplémentaires est à la mesure du mépris ressenti par les personnels.

Comment ne pas revenir sur la situation des collègues du lycée de Melle injustement sanctionnés ? En effet, le tribunal administratif vient de désavouer les sanctions prises par la Rectrice de l'académie de Poitiers à l'encontre d'un des 4 enseignants. Cela confirme que le dossier a été constitué à charge contre les personnels sans éléments factuels précis et objectifs.

C'est pourquoi, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, les représentants de la FSU/CGT, vous rappellent que votre responsabilité est pleinement engagée dans le cadre réglementaire de la protection de la santé des personnels.